

Appel à projets socio-culturels pour la programmation 2025 du Parc national des Calanques

Contexte :

Dans le cadre de sa politique socio-culturelle, le Parc national des Calanques lance un appel à projets **pour accompagner les temps forts de sa programmation 2025**.

La **thématique** ciblée pour 2025, en accord avec la programmation nationale « Année de la mer », sera donc tournée vers la **mer et les océans**, et notamment la mer Méditerranée.

Cette initiative répond au volet culturel et d'accessibilité du territoire, inscrits dans la charte de l'établissement.

Ce dispositif est ouvert à **toutes les disciplines** artistiques des arts visuels et des arts vivants ; et à destination de **tous les publics** du territoire du Parc national.

Seuls les artistes, les équipes artistiques justifiant d'une structuration juridique au moment de leur inscription et/ou ayant recours à une personne morale pour soutenir leur activité pourront candidater.

Les artistes ou les équipes artistiques qui bénéficieront de ce dispositif ne seront pas éligibles l'année suivante.

Objectifs :

- Offrir des expériences variées aux publics du territoire dans la programmation du Parc national ; pour pouvoir s'adresser à tous ; être le plus inclusif possible
- Donner une dimension artistique à l'interprétation du territoire du Parc national des Calanques et de ses patrimoines naturels et culturels ; faire vivre les interrelations entre Vivants (<https://www.calanques-parcnational.fr/fr/schema-dinterpretation-des-patrimoines>)
- Interpeller les visiteurs et habitants sur la vulnérabilité de ce territoire face aux changements globaux ;
- Soutenir l'émergence et la création artistique ;

Attendus :

Compte tenu de la programmation nationale « Année de la mer » et des grands événements prévus autour de la mer (UNOC en juin 2025 à Nice notamment), le Parc national a décidé d'orienter sa programmation 2025 autour de la mer et des océans ; et plus spécifiquement la mer Méditerranée.

Le candidat doit donc proposer un projet en lien avec cette thématique afin de :

- Valoriser les richesses exceptionnelles de ce milieu
- Alerter sur sa fragilité, ses enjeux
- Ouvrir des pistes de réflexions sur des solutions / actions possibles pour initier une démarche éco-citoyenne
- Toucher des publics les plus larges possibles et/ou éloignés de ces thématiques

Il est attendu des candidats :

- **Un propos clair** : le projet devra présenter une ligne artistique ou de mise en œuvre claire et de qualité, précisant les matériaux et la démarche artistique proposée si besoin
- **Le respect des valeurs du Parc national**
- **Le respect de la réglementation en cœur de Parc national** (prises de vue, drones, prélèvement de matériaux, introduction de matériaux...)

Temporalité du projet :

Les projets proposés doivent s'inscrire sur un ou plusieurs temps forts de la programmation du Parc national à savoir :

- Une **journée « Littoral Sud apaisé »** sur la route de Calelongue au Printemps 2025 (date encore non fixée). Forts de l'expérience de l'édition 2024 (<https://www.calanques-parcnational.fr/fr/actualites/dimanche-6-octobre-journee-littoral-sud-apaise>), le Parc national et la ville de Marseille souhaitent reproduire cet évènement de valorisation des modes de déplacements doux et de valorisation des patrimoines pour le grand public.
- Le **Congrès mondial des Océans** se tenant à Nice du 9 au 13 juin 2025 (UNOC 3). Le Parc national envisage de participer au congrès soit sur place et/ou en valorisant son patrimoine maritime sur son territoire à la même période.
- **Inauguration de la Maison du Parc** national des Calanques à la Ciotat, pour l'instant envisagée avant juillet 2025 mais sous réserve de validation suite à incendie de toiture en décembre 2024. Une journée festive sera programmée avec un temps officiel le matin, et une ouverture au public avec des animations, festivités, proposées l'après-midi. La vue sur la rade de la Ciotat offerte par la maison de Parc et sa scénographie abordant la gestion de l'eau, et la biodiversité et relief sous-marin se prêtent à valoriser la thématique maritime.
- **L'Automne des Calanques** regroupe une soixantaine d'évènements très différents (conférences, projections, balades commentées, expositions, animations...), du 20 septembre jusqu'à début novembre 2025. Les évènements sont concentrés sur les mercredi et weekends hors vacances scolaires, ou tous les jours en vacances scolaires. Un temps fort est envisagé pour 2025 autour du weekend des Journées Européennes du Patrimoine (20-21 septembre) avec des animations sur la route des Crêtes fermée aux voitures (édition festive du dispositif Crêtes en pleine nature <https://www.calanques-parcnational.fr/fr/actualites/les-cretes-en-pleine-nature>) et un lien entre la route des Crêtes, la maison du Parc national et le sémaphore du Bec de l'Aigle autour de la thématique maritime.

Nature et montant de l'aide :

Le Parc national des Calanques possède un budget de 10 000 € pour cet appel à projet. Cette enveloppe sera partagée entre les 3 à 4 lauréats retenus ; en fonction des projets, de leur envergure et de leur budget global.

L'artiste peut réunir à son initiative d'autres soutiens publics et/ou privés, qu'il lui revient de mentionner dans son document de candidature. Le Parc national s'engage à soutenir l'artiste pour ses demandes de co-financement, notamment auprès de la DRAC, ou des collectivités.

Modalités de candidature :

Le dossier de candidature est à envoyer au plus tard le **15 février 2025 à minuit**, par email à l'adresse de la chargée de projets socio-culturels : magali.veyrat@calanques-parcnational.fr

Il peut être porté par un individuel ou par une structure qui le représente. Si une structure souhaite proposer plusieurs candidats, elle doit faire plusieurs dossiers.

La candidature comprendra :

1. **Une courte note d'intention** (3 pages maximum)
2. **Une présentation synthétique du candidat et de son parcours** permettant de préciser ses références (avec des éléments visuels), ses projets déjà menés, ses expériences pédagogiques et ses projets réalisés dans l'espace public. Le cas échéant, si la candidature est portée par une structure, une présentation de celle-ci sera intégrée.
3. **Un budget prévisionnel** du projet.
4. Si des demandes techniques spécifiques sont à prévoir, **le candidat devra les mentionner très clairement** (prêt de matériel par exemple).

Modalités de sélection :

- Remise des dossiers de candidature au plus tard le 15 février 2025
- Pré-sélection sur dossier de candidature de quatre candidats par les services du Parc national (fin février)

Les projets seront sélectionnés sur la pertinence de leur propos (en lien avec le thème annoncé) et leur inscription dans le territoire d'accueil (création partagée avec les habitants, propositions de médiation culturelle, temps de rencontre avec le public, etc.).

Le comité de sélection portera une attention particulière aux projets :

- Associant les habitant·e·s dans la démarche et/ou des publics prioritaires ;
- Utilisant des ressources locales et/ou bio-sourcées, ou de réemploi
- Valorisant les patrimoines naturels et culturels maritimes du Parc national et mettant en avant les interrelations existantes entre eux
- Favorisant la compréhension de la vulnérabilité face aux changements globaux
- Réponses aux candidats présélectionnés et convocation à un jury de sélection (fin février)
- Auditions des candidats présélectionnés pour la sélection finale par un jury constitué de la direction du Parc national des Calanques, de la chargée de mission projets socio-culturels, du chargé de mission évènementiel et de deux membres du conseil scientifique ou du conseil économique social et culturel (1ere semaine de mars).
- **Le résultat de sélection sera communiqué au plus tard le 12 mars 2025.**

